

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2024

ACCÉLÉRER ET CONTRÔLER LE VERDISSEMENT DES FLOTTES AUTOMOBILES - (N° 2126)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD152

présenté par
M. Adam, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 1, substituer à la seconde occurrence du mot :

« par »

le mot :

« selon ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.